

Contre le CPE En grève le 7 février !

Le Contrat Première Embauche (CPE) constitue une attaque frontale contre le droit du travail : les jeunes, déjà précarisés pour entrer dans le monde du travail, vont l'être encore plus. Qui peut croire que cette mesure est susceptible de s'attaquer au chômage des jeunes ? Elle ne vise qu'à permettre au patronat d'avoir des salariés licenciables sans aucun motif pendant deux ans.

Aujourd'hui ce sont les jeunes de moins de 26 ans qui sont directement concernés, mais si on n'arrête pas le gouvernement dans sa volonté de tout casser en matière de contrat de travail, demain c'est le CDI qui sera détruit. Nous sommes tous concernés : jeunes, étudiants, précaires, salariés, chômeuses et chômeurs...

Il y a donc urgence à bloquer le CPE et à exiger l'abrogation du CNE (Contrat Nouvelle Embauche décidé par ordonnance durant l'été 2005).

Pour Sud éducation, les jeunes, et tous doivent pouvoir accéder à l'emploi, y compris dans l'Education nationale, par la **titularisation des collègues précaires** et **l'ouverture de postes budgétaires à la hauteur des besoins.**

La rotation des précaires, la diminution massive du nombre de postes aux concours, la casse des garanties statutaires des personnels programment dans les établissements la fragilité, la violence, la colère.

Sud éducation appelle les personnels à se mettre en grève pour refuser cette nouvelle attaque du gouvernement contre le code du travail que constitue le Contrat Première Embauche (CPE).

*Toulon - Place de la Liberté à 10h45
Draguignan - Sous-préfecture*